

**Assemblée générale**

Cinquante-neuvième session

Documents officiels

Distr. générale
30 novembre 2007
Français
Original: anglais

Troisième Commission**Compte rendu analytique de la 4^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mardi 9 octobre 2007, à 15 heures

Président : M. Wolfe..... (Jamaïque)**Sommaire**Point 62 de l'ordre du jour : développement social (*suite*)

- a) Suite donnée au sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (*suite*)
- b) Développement social, y compris questions relatives à la situation sociale du monde et à la jeunesse, au vieillissement, aux personnes handicapés et à la famille (*suite*)
- c) Suite donnée à l'année internationale des personnes âgées : Deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (*suite*)

Le présent document est sujet à rectifications. Les rectifications doivent être envoyées sous la signature d'un membre de la délégation concernée, *une semaine au plus tard à compter de la date de publication*, au chef de la section d'édition, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et incorporées dans un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées à la fin de la session sous forme de rectificatif séparé pour chaque Commission



La séance est ouverte à 15 h 5.

Point 62 de l'ordre du jour : Développement social
(*suite*)

- a) **Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale** (*suite*) (A/62/71-E/2007/46, A/62/122 et A/62/122 et A/62/168)
- b) **Développement social, y compris questions relatives à la situation sociale du monde et à la jeunesse, au vieillissement, aux personnes handicapées et à la famille** (*suite*) (A/62/61-E/2007/7, A/62/61/Add.1-E/2007/7/Add.1, A/62/132, A/62/154, A/62/157 et A/62/357)
- c) **Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement** (*suite*) (A/62/131 et Corr.1)

1. **M. Antonio** (Angola) réaffirme l'attachement de son gouvernement à la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, en particulier à l'objectif de plein emploi et de travail décent pour tous. Sa délégation note avec inquiétude la montée du chômage des jeunes, la persistance de pratiques discriminatoires au travail, la difficulté des conditions de travail dans le secteur informel, le déséquilibre des chances créé par la mondialisation et le maintien des inégalités entre sexes dans le système mondial du travail. Elle se félicite de l'adoption de la convention relative aux droits des personnes handicapées.

2. L'Angola a fait des efforts considérables pour accroître l'accès à l'éducation, combattre l'analphabétisme et promouvoir l'emploi, en particulier chez les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, par un investissement en infrastructures et en réforme administrative. Il a également établi des centres de formation technique et professionnelle en vue de réduire le chômage et la pauvreté chez les personnes qui sont jeunes.

3. La protection sociale réduit la vulnérabilité économique des pauvres. Le Gouvernement angolais a beaucoup progressé sur cette voie, notamment dans le domaine de la nutrition, de l'éducation et des soins de santé de base. Il a collaboré avec le secteur privé, en

particulier avec le secteur du pétrole et des diamants, pour mettre en place des systèmes additionnels de protection sociale. Nonobstant le rôle de premier plan joué par l'État pour favoriser le développement social et faire reculer la pauvreté, le secteur privé devrait prendre en charge une partie de la protection sociale, qui est limitée, voire nulle, dans la plupart des pays pauvres. L'investissement social est le meilleur moyen de promouvoir les motivations, la fiabilité et la productivité chez les travailleurs ainsi que de combattre la vulnérabilité sur le marché du travail.

4. **M. Nguyen Tat Than** (Vietnam) dit que le développement économique et social doit être mieux partagé et plus équitable. Sa délégation note avec inquiétude que les taux de chômage demeurent élevés dans de nombreuses parties du monde, en particulier chez les jeunes. La croissance économique n'a pas toujours pour corollaire un développement social équitable ou une amélioration de l'emploi. La croissance sans emplois pose de sérieux problèmes au plein emploi.

5. Le Gouvernement vietnamien met en place des mesures en vue de réaliser les objectifs énoncés dans la Déclaration de Copenhague sur le développement social et du programme d'action du Sommet mondial sur le développement social concernant des catégories de population vulnérables comme les personnes âgées, les enfants qui ont des besoins spéciaux, les personnes handicapées et les personnes atteintes du VIH/sida. Le programme national du Vietnam pour l'emploi vise à générer environ 1 million cinq cent mille emplois par an, ce qui fera reculer le chômage urbain et accroître la formation professionnelle. Il a réussi à élever le revenu par habitant et à réduire le taux de pauvreté en 2006. Il reste beaucoup à faire, toutefois, pour réaliser un développement économique et social mieux partagé. La priorité va actuellement à l'amélioration de la vie des pauvres par une amélioration de l'infrastructure, de l'irrigation, de l'utilisation des terres, de l'accès aux services sociaux et au crédit. L'un des problèmes les plus pressants auxquels soit confronté le Vietnam réside dans le surplus de main-d'œuvre qui résulte du processus actuel d'offre de parts d'anciennes entreprises État au public. Le Gouvernement vietnamien a récemment adopté des textes de loi visant à aider les travailleurs licenciés, notamment en leur versant une allocation de chômage et en les aidant à trouver un nouvel emploi.

6. Le Gouvernement vietnamien travaille avec l'Organisation internationale du travail (OIT) à promouvoir des emplois durables et il a reçu une aide pour moderniser la législation du travail, réduire la pauvreté par la création de petites et moyennes entreprises, renforcer la sécurité du travail et autres domaines. Il demande à la communauté internationale d'œuvrer à la réalisation d'un environnement économique équitable comme le prévoient la Déclaration du Millénaire et le Consensus de Monterrey.

7. **M. Pancras** (Thaïlande) dit qu'il faut, pour qu'il y ait développement social, qu'il y ait plein emploi et un travail décent pour tous. Le problème du chômage des jeunes appelle une attention particulière. La délégation thaïlandaise note avec inquiétude la part disproportionnée de chômeurs jeunes dans le monde du travail. Si on ne s'attaque pas au problème, les jeunes au chômage seront exposés à l'aliénation, à la manipulation idéologique, à la toxicomanie et à diverses formes de délinquance. L'emploi doit aller de pair avec l'instruction et l'esprit d'entreprise. Le Gouvernement thaïlandais juge prioritaire de promouvoir l'accès de tous à une bonne instruction.

8. Un vrai développement social exige des sociétés qui sont fortes de l'intérieur. L'institution de la famille est au cœur de toute société avancée et elle offre les filets de sécurité sociale dont on a besoin en temps de crise. La communauté internationale devrait mettre davantage l'accent sur les structures traditionnelles de la famille, que mettent en péril les progrès de l'urbanisation et du phénomène migratoire. Le Gouvernement thaïlandais a adopté des stratégies nationales de renforcement à long terme de l'institution familiale.

9. Le potentiel des personnes handicapées est un important moteur de progrès social. C'est pourquoi le gouvernement thaïlandais a pris une part active aux négociations en vue de l'adoption de la C convention relative aux droits des personnes handicapées et prend actuellement les mesures législatives nécessaires pour la ratifier. Cela dit, il est nécessaire de regrouper, à l'intérieur du système des Nations Unies, les mécanismes relatifs au handicap afin d'éviter les doubles emplois et d'assurer le bon emploi des ressources. Enfin, le gouvernement thaïlandais travaille à faire en sorte que la population âgée puisse continuer à contribuer au développement de la société thaïe.

10. **M^{me} Kulzhanova** (Kazakhstan) dit qu'il faut que les questions de développement social demeurent prioritaires pour les principaux organismes de l'ONU. Il faut que les États Membres s'engagent résolument à réaliser à temps et pleinement les objectifs de développement donc on est convenu, notamment ceux du millénaire pour le développement. Le chômage demeure l'un des défis les plus pressants pour le développement et l'éradication de la pauvreté. La délégation du Kazakhstan partage le point de vue exprimé dans le rapport du Secrétaire général sur la suite donnée au sommet mondial pour le développement et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (A/62/122), à savoir que l'absence de protection sociale de l'économie informelle gêne le développement social. Il faut renforcer les programmes nationaux de statistiques pour recueillir des données dans ce domaine.

11. Le chômage des jeunes demeure un gros problème. Comme les jeunes sont les éléments de la société les plus susceptibles de migrer à la recherche d'un meilleur avenir, une étude plus détaillée de la migration des jeunes s'impose. La délégation du Kazakhstan pense aussi que la famille joue un rôle important dans le développement social. Il faut porter une plus grande attention à la protection de la famille et il faudrait incorporer une dimension familiale dans les efforts internationaux pour promouvoir les droits des enfants et des jeunes personnes, des personnes âgées et des femmes.

12. Au cours des cinq dernières années, le Kazakhstan a réussi à maintenir un haut degré de croissance économique et à élever le niveau de vie. Le gouvernement du Kazakhstan continue à augmenter les dépenses sociales – en soin de santé, en éducation, en emploi et dans d'autres domaines encore. Il a adopté des dispositions législatives en vue de s'attaquer au chômage, d'assurer aux gens un travail décent et d'accroître le niveau de vie de la population.

13. Le Gouvernement du Kazakhstan entreprend la réforme du système de pension et institue l'assurance maladie individuelle obligatoire en vue d'améliorer la vie des personnes âgées. Il a également porté une attention spéciale aux besoins des personnes atteintes d'un handicap. Enfin, le développement social, le bien-être de la population, l'éradication de la pauvreté, l'instruction et un emploi décent sont les éléments clés de la préservation de la sécurité et de la paix dans le monde.

14. **M. Muradov** (Azerbaïdjan), parlant en tant que représentant de la jeunesse d'Azerbaïdjan, dit que les jeunes représentent une force majeure du développement global, social et économique. C'est pourquoi il faut que les gouvernements trouvent des manières plus efficaces de les impliquer dans le développement de leur pays et de les traiter comme partenaires égaux en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ces objectifs, qui se recoupent, pourront être atteints pour 2015 si les gouvernements et la société civile témoignent de la volonté politique de le faire.

15. L'année 2007 a été proclamée Année de la jeunesse. Les politiques et les programmes qui ciblent les jeunes restent au cœur de la politique de développement social du pays, l'accent étant mis sur l'emploi des jeunes, l'aide aux familles jeunes et la réalisation de programmes d'intégration sociale pour les catégories de population vulnérables, comme les jeunes handicapés. Il est réconfortant de pouvoir indiquer qu'en tant que membre directeur du Réseau pour l'emploi des jeunes, l'Azerbaïdjan accueillera, en 2008, le Quatrième Sommet pour l'emploi des jeunes. Une loi de 2002 sur la politique de la jeunesse a récemment été modifiée afin de donner de meilleures chances sociales et économiques aux jeunes. Un fonds pour la jeunesse va être établi et des maisons de jeunes créées pour proposer des services spéciaux aux jeunes dans tout le pays. Les familles jeunes se verront offrir des crédits et des prêts bancaires à des taux de faveur. Le Gouvernement a également adopté, pour l'éducation à l'étranger, un programme État grâce auquel quelque 5 000 jeunes pourront étudier en vue de nouvelles professions, comme celle d'informaticien, dans des pays développés. Ce programme sera parrainé par le Fonds du pétrole d'Azerbaïdjan.

16. L'Azerbaïdjan continue à être confronté à des défis par suite du conflit avec l'Arménie. Des mesures sont prises pour aider les jeunes qui ont souffert d'être déplacés, d'insécurité économique et sociale et de traumatisme psychologique. M. Muradov remercie l'OIT, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le réseau TakingITGlobal, qui ont apporté une aide précieuse aux initiatives de jeunes en Azerbaïdjan. Enfin, M. Muradov dit son espoir de voir davantage de jeunes prendre part aux sessions futures de l'Assemblée générale et devenir de vrais partenaires des gouvernements face aux défis de demain.

17. **M. Vohidov** (Ouzbékistan) dit que son Gouvernement attache une grande importance au développement social. Une forte protection sociale fait partie des principes de base du modèle ouzbek de développement. Son Gouvernement a réalisé plusieurs programmes pour la protection de la famille, des femmes, des enfants, des personnes âgées, des personnes handicapées et autres catégories de population et il consacre une grande part du budget de la nation à la sécurité sociale. Il porte une attention particulière aux éléments les plus vulnérables de la société. Les traditionnelles administrations locales connues sous l'appellation de makhallya font beaucoup pour la protection sociale.

18. Le Gouvernement ouzbek a proclamé 2007 Année de la protection sociale. A ce titre, tout une gamme de mesures sont prises en vue de renforcer la protection sociale, d'empêcher les trop grandes disparités de revenus et de promouvoir un environnement social amener et tolérant. Le Gouvernement a adopté une large gamme de lois sociales, notamment sur les activités caritatives, la prévention de la carence en iode et le salaire des travailleurs. Les mesures prises pour l'emploi se sont traduites par la création de plus d'1 million d'emplois, pour la plupart dans de petites entreprises. En raison de la forte proportion de population des moins de 18 ans, le Gouvernement met en place des programmes pour l'emploi des jeunes. De nouvelles dispositions législatives relatives au travail et à l'emploi sont adoptées pour tenir compte de ces facteurs démographiques. L'Ouzbékistan fait des efforts concertés pour atteindre les objectifs définis lors des grandes conférences internationales sur le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale et pour améliorer le bien-être de la population.

19. **M^{me} Gallardo Hernandez** (El Salvador) dit que son pays est résolu à honorer les engagements énoncés lors du Sommet mondial sur le développement et du Sommet du Millénaire, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Les progrès accomplis au niveau des communautés et renforcés au niveau national devraient être générateurs d'emplois et de revenu au niveau local, améliorer la disponibilité et la qualité des services de base et promouvoir la participation de la société civile par la décentralisation. Le développement social est une entreprise à long terme qui demande stabilité macroéconomique et création d'un climat propice à l'intégration humaine,

géographique et territoriale de la majorité des Salvadoriens.

20. Il est capital d'assurer le bien-être et la formation du capital humain d'El Salvador et de répondre à ses besoins de base en matière de santé, d'éducation, d'emploi, de logement, de cohésion sociale, d'intégration familiale et de protection de l'environnement. Le plan social du pays prévoit une série de programmes ciblant les membres les plus vulnérables de la société, surtout en milieu rural. L'emploi est la clé de la prospérité et de la stabilité sociale. En tant que pays récemment sorti d'un conflit, El Salvador s'attache à promouvoir l'emploi des jeunes, condition indispensable à la réduction de la pauvreté, et c'est pourquoi il s'emploie à améliorer l'accès à l'éducation. Des programmes d'acquisition de compétences et de formation sont en cours. Le secteur privé joue un rôle fondamental dans le développement social. El Salvador a récemment ratifié la Convention relative aux personnes handicapées et son Protocole facultatif, instruments essentiels de politique sociale dont bénéficieront les personnes âgées. La famille est au cœur de la politique et de l'action du gouvernement.

21. **M. Chabar** (Maroc) dit que son pays, résolu à honorer les engagements pris au Sommet mondial pour le développement social et au Sommet mondial de 2005 et à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, a défini à cette fin une stratégie de développement social. Avec l'intervention personnelle du Roi Mohammed VI, le Maroc a pris des mesures pour réduire la pauvreté et le chômage au nom de la solidarité sociale. Les organisations non-gouvernementales (ONG) optimisent ces mesures dans les domaines de l'action sociale et de la formation. À l'initiative du Maroc et de la Suisse, le Conseil des droits de l'homme a récemment adopté une résolution concernant la déclaration des Nations Unies sur l'éducation et la formation aux droits de l'homme. Il faut espérer que tous les pays soutiendront le projet de déclaration, précieuse contribution au cadre international de régulation des droits de l'homme.

22. La stratégie d'alphabétisation du Maroc concerne 1 million de personnes. Elle prévoit aussi l'inscription de 60 000 enfants qui ne fréquentent pas ou qui ont quitté l'école, notamment en milieu rural, et l'attribution d'une aide aux écoliers nécessiteux. L'objectif est de ramener l'analphabétisme au-dessous de 20 % d'ici 2010. Un programme spécial vise à aider les écolières qui sont dans le besoin à poursuivre leurs

études. La Fondation Mohammed V finance des programmes de formation pour les handicapés et la construction, la rénovation et l'équipement de centres correspondants. Afin d'assurer la pleine participation des femmes au développement social, le Maroc a réformé sa législation familiale, contribution significative à l'évolution du pays vers une société moderne fondée sur une culture des droits de l'homme.

23. Une initiative nationale pour le développement humain (INDH) a été lancée au Maroc en 2005 en vue de réduire la pauvreté et l'exclusion sociale dans les zones rurales et urbaines au moyen de mesures diversifiées visant à promouvoir des activités génératrices de revenus, le renforcement des capacités et l'assistance aux personnes qui vivent dans des conditions particulièrement précaires. Cette initiative, dotée pour la période 2006-2010 d'un budget de plus d'un milliard de dollars et qui cible des centaines de communautés rurales et urbaines particulièrement défavorisées, comprend un réseau dynamique d'associations et d'administrations locales et vise à répondre à des besoins définis par les bénéficiaires. Le réseau jouit d'une reconnaissance internationale. La Conférence africaine sur le développement humain a eu lieu à Rabat en avril 2007 dans le but de promouvoir le développement humain en tant que condition préalable au développement durable du continent. Les questions de migration, qui ont un impact sur le développement social, sont à traiter de préférence au niveau économique par le co-développement et la génération d'emplois. La transparence et la bonne gouvernance sont les clés du succès d'une politique sociale.

24. **M. Emadi** (République d'Iran) dit qu'en dépit des engagements pris à Copenhague et réaffirmés lors des conférences ultérieures des Nations Unies, les jeunes qui n'ont ni privilèges ni richesses ont toujours du mal à prendre pied sur le marché du travail tandis que les personnes plus âgées jouissent d'une sécurité toujours moindre après une vie de travail. Dans certains pays, 80 % des handicapés sont sans emploi tandis que la population autochtone et les migrants sont toujours victimes de discrimination sur le marché du travail. C'est pourquoi le plein emploi et un travail décent pour tous ainsi que l'amélioration de la vie des personnes âgées, des jeunes, des populations autochtones et des handicapés devraient être d'importants objectifs collectifs.

25. Les principaux sujets de préoccupation en ce qui concerne le chômage – croissance sans emploi,

informalisation mondiale du marché du travail et libéralisation économique et sociale – constituent des tendances socio-économiques qui conduisent à une plus grande insécurité pour les travailleurs. Des politiques de migration socialement responsables et inclusives devraient être mises en place. La création d'emplois pour les jeunes doit être vue dans la perspective plus large de la réduction de la pauvreté et de l'intégration sociale. La participation des jeunes à tous les niveaux est cruciale pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement et autres cibles internationales.

26. Le Gouvernement de la République islamique d'Iran a fait des efforts sensibles vers la réalisation des objectifs définis par le sommet mondial pour le développement social et les plans et programmes des Nations Unies relatifs au développement social au niveau national. Au nombre des activités correspondantes, il y a eu des mesures visant à améliorer la santé, réduire la pauvreté et ouvrir des possibilités d'emploi ; un système global de sécurité sociale et des mesures visant à assurer une répartition équitable des revenus et l'amélioration de la qualité de vie de catégories de population vulnérables. L'Iran a, à cette fin, entrepris de privatiser des entreprises d'état, notamment par la vente publique de 80 % du capital des grandes sociétés d'État et l'attribution gratuite de ces actions aux pauvres et aux personnes à faible revenu.

27. **M^{me} Eilon-Shahar** (Israël) dit qu'en raison du rôle que joue un emploi productif dans la réduction de la pauvreté et la promotion du développement social et de l'intégration sociale, les nations qui possèdent les compétences appropriées sont tenues de participer à la lutte contre la pauvreté. Israël anticipe avec plaisir le débat de politique générale sur le sujet « promotion du plein emploi et d'un emploi pour tous » lors de la prochaine session de la Commission du développement social. Les gouvernements sont principalement chargés de promouvoir l'équité sociale et économique et de réduire la dépendance du système de protection sociale. Le renforcement de l'action sociale et la coopération internationale sont indispensables à cette fin. Presque toutes les activités du MASHAV, le Centre israélien pour la coopération internationale, ont pour but le développement social et durable.

28. Se référant à l'accent que le rapport du Secrétaire général a mis sur la nécessité de politiques de sécurité socio-économique, **M^{me} Eilon-Shahar** dit qu'Israël a

stimulé l'activité économique et réduit sensiblement le chômage en consacrant des ressources au développement des infrastructures et par une intervention directe sur le marché du travail, y compris par la création d'emplois, la réduction des coûts du travail et l'attribution de subventions salariales. Par ailleurs, Israël a favorisé la mise en place de capacités au niveau local au moyen de partenariats coopératifs.

29. Si, dans l'ensemble, la participation des femmes à la vie active s'est améliorée, il reste que les résultats ont été mitigés dans le cas des migrants. Une augmentation notable des migrantes dans les emplois mal payés a entraîné des degrés plus élevés d'exploitation, de violence et de traite des personnes. En tant que pays qui accueille des travailleurs migrants, Israël fait un effort particulier pour faciliter l'intégration sociale et il existe en Israël des dispositions législatives qui prévoient de protéger les droits des travailleurs migrants. En dépit des plus grandes possibilités qui s'offrent aux jeunes de participer au développement mondial, en particulier dans les pays où l'on a plus aisément accès aux médias et aux technologies de la communication, il existe des problèmes concernant le nombre de jeunes adultes qui quittent leur famille et le cadre communautaire par suite de difficultés d'apprentissage, de difficultés de s'adapter à la structure communale, de situation sociale, de manque de soutien affectif et de la situation sécuritaire de la région. Les mesures prises par Israël en vue d'y remédier comprennent l'apprentissage d'une profession et le placement dans des milieux de travail.

30. Les personnes de plus de 65 ans représentent environ 15 % de la population d'Israël et leur nombre s'accroît deux fois plus vite que le taux global de croissance de la population. Dans le cadre du plan international d'action de Madrid sur le vieillissement, Israël coopère avec les personnes âgées dans des domaines tels que la politique législative, la planification et la fourniture de services. Des services à ancrage communautaire sont mis en place par voie de partenariats et d'activités communes avec la population des personnes âgées. En Israël, les services sont devenus plus équitablement accessibles et adaptés aux divers groupes de population, régions et cultures, y compris la population arabe et les immigrants venus d'Éthiopie et de l'ex-Union soviétique. Dans l'esprit de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, une révision de la législation

interne pertinente a été engagée, des centres d'études et de formation relatives aux handicaps sont en création et un mécanisme de contrôle est en cours d'établissement.

31. **M. Sergiwa** (Jamahiriya arabe libyenne) dit que, malgré l'engagement pris par la communauté internationale de mettre en œuvre les objectifs du sommet mondial pour le développement social, le chômage, une intense pauvreté et autres problèmes sociaux dont il a été fait état dans le rapport du Secrétaire général continuent à affliger les pays en développement. Sa délégation demande aux pays développés d'honorer les obligations contractées lors du sommet de Copenhague et dans la Déclaration du millénaire. Ils devraient créer des conditions économiques favorables au développement, lever les obstacles au droit au développement et adopter des mesures propres à assurer un flux net de ressources financières aux pays en développement étant donné que les droits économiques et sociaux sont étroitement liés.

32. On ne saurait passer sous silence le chômage des jeunes. La Libye a lancé en 2006 un programme en faveur des jeunes, des enfants et des femmes d'Afrique par la fourniture d'aliments et de médicaments et la mise en place d'établissements de santé, d'éducation et de formation de nature à apporter une contribution efficace à la protection sociale et à l'éducation de ces catégories de population. En 2007, elle a créé un fonds d'assistance et de développement en Afrique qui a pour mission de fournir de la nourriture, des vêtements, des couvertures et des médicaments aux États touchés par la sécheresse et les inondations.

33. La Libye a également accueilli le Forum international des jeunes qui s'est tenu à Benghazi les 21 et 22 août 2007. Dans la déclaration adoptée par le Forum figurent des propositions qui visent à encourager les jeunes à s'engager dans la politique et à participer à la prise des décisions et à établir les mécanismes propres à aider les jeunes, à créer des possibilités d'emploi pour eux et à faciliter leur accès à des prêts pour petites et moyennes entreprises.

34. La Libye, qui a joué un rôle d'avant-garde dans la Déclaration de 1981, année internationale des personnes handicapées, se félicite de l'adoption, à la soixante et unième session, de la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Elle soutient aussi l'adoption du plan international d'action de Madrid sur le vieillissement, qui assure l'inclusion des

personnes âgées dans les programmes de développement de leurs pays.

35. **M. Tun U Thauj** (Myanmar) note que, plus de dix ans après le Sommet mondial de 1995, le taux mondial du chômage a augmenté. La croissance économique ne peut pas à elle seule améliorer l'emploi. Il faut de toute urgence des politiques nationales et mondiales axées sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté. Le chômage est le plus élevé dans le monde en développement. Alors qu'environ 84 % de la population active mondiale se trouve dans les pays en développement, les possibilités d'emploi y sont très sensiblement moindres que dans les pays développés.

36. Dans le contexte du développement social, les stratégies de réduction de la pauvreté devraient prendre en considération les jeunes, les personnes âgées, les handicapés, les personnes marginalisées et les éléments vulnérables de la société. La jeunesse en particulier ne représente pas seulement environ 20 % de la population du monde : elle représente aussi l'avenir des nations. Contrairement aux premiers espoirs, la mondialisation n'a pas réussi à être bonne pour les pays en développement par l'investissement direct étranger et la libéralisation n'a pas généré de nouvelles opportunités par les échanges et l'investissement. Les progrès de la technologie censés améliorer les niveaux de vie partout dans le monde ne se sont pas matérialisés. La mondialisation est parfois génératrice d'incertitude pour les travailleurs qui comptent sur des emplois générés par l'investissement direct étranger. L'insécurité professionnelle s'aggrave de sanctions unilatérales et de mesures coercitives qui ont un impact négatif sur l'économie des pays concernés et sur leurs catégories de population les plus vulnérables.

37. Le Gouvernement de Myanmar s'efforce d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, y compris l'éradication de la pauvreté et de la faim, par un plan national utilisant les ressources du pays et il a mis au point un certain nombre de programmes conçus pour réduire l'écart de développement socio-économique entre zones rurales et zones urbaines. Ces programmes ont beaucoup contribué à alléger la pauvreté et à accroître les possibilités d'emploi, en particulier en milieu rural et dans les régions éloignées.

38. **M. Kinyanjui** (Kenya) dit qu'on ne peut pas vraiment s'attaquer aux problèmes d'éradication de la

pauvreté, du plein emploi et d'un travail décent et d'intégration sociale sans ressources suffisantes, sans un commerce international équitable, sans accès aux marchés et aux technologies et sans un environnement de nature à encourager les partenariats. Dans sa détermination à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement, le Kenya attache une grande importance à l'égalité des sexes, au développement des facultés des jeunes et à l'intégration sociale. Un certain nombre de cadres et de mécanismes juridiques, structurels et institutionnels ont été établis en conjonction avec la société civile et le secteur privé afin de faire en sorte que tous les Kenyans participent au développement.

39. En dépit des annonces faites et des engagements pris lors des grands sommets et conférences, le niveau effectif de coopération au développement et d'assistance financière est faible. La réalisation du plein emploi et d'un emploi productif ainsi que la création d'emplois à été gravement freinée dans de nombreux pays par manque de ressources. Il est donc impératif de mobiliser ces ressources, y compris à l'aide de nouveaux fonds pour renforcer les efforts que font des pays en développement comme le Kenya pour faire face à l'adversité. L'accès à des outils économiques, le transfert de technologie et la pleine participation de tous les secteurs de la société, y compris au processus politique, sont essentiels.

40. Bien que l'économie kenyenne ait enregistré le taux de croissance sans précédent de 6,1 % et bien que la production soit en hausse, le chômage, l'emploi informel et indépendant et l'emploi contractuel à court terme le sont aussi. L'investissement en éducation, en santé, en protection sociale et en formation sont des clés importantes vers l'édification d'une société à laquelle tout le monde puisse contribuer à la réalisation du bien commun. A cet égard, les politiques du gouvernement concernant la gratuité de l'enseignement primaire et secondaire, la santé des mères et des enfants et la fourniture gratuite de médicaments antirétroviraux devraient améliorer le niveau de vie et le niveau d'instruction des Kényens.

41. Le gouvernement a également initié un projet pilote sur la protection sociale et il prévoit d'adopter une politique globale sur le vieillissement. De même, un plan national d'action pour l'élaboration d'une politique de la jeunesse portant sur huit domaines prioritaires, dont l'emploi, l'éducation, l'environnement, la démarginalisation et la

participation a été lancé. Si les jeunes constituent environ les deux tiers de la population économiquement active, ils représentent aussi soixante et un 1 % des chômeurs. Le chômage au Kenya n'est pas seulement l'absence d'un emploi, c'est aussi un manque d'infrastructures appropriées ainsi que des moyens d'acquérir des compétences. Il est prévu de consacrer, durant l'exercice financier 2006-2007, un milliard de shillings du Kenya au fonds de développement des jeunes (YDF), fonds qui a été mis en place par le gouvernement, en collaboration avec la société civile et le secteur privé, pour accroître l'accès des jeunes entrepreneurs aux prêts. Le fonds est considéré comme une intervention radicale et l'élaboration de ses structures de gestion et des directives se fait en consultation avec les jeunes, les intermédiaires financiers et d'autres partenaires.

42. Le Kenya estime qu'il faut trouver des solutions pratiques pour sortir les gens d'une pauvreté abjecte et de la maladie et pour qu'ils puissent vivre dans la dignité et l'estime de soi. Cela consistera, par exemple, à leur assurer des ressources sur lesquelles ils puissent compter, à mettre en place des initiatives adaptées aux besoins et à impliquer les bénéficiaires eux-mêmes dans chaque phase du processus.

43. **M^{me} Moss** (Panama) dit que le Gouvernement panaméen a défini un certain nombre de politiques sociales en vue de renforcer l'établissement de capacités et de guider les politiques de développement vers un bien-être social plus grand. M^{me} Moss indique dans le détail ce que fait le Ministère du développement social pour surveiller la coopération technique et opérationnelle du Red de Oportunidades (réseau d'opportunités), qui vise à renforcer la capacité en ressources humaines et à assurer des services de santé et d'éducation.

44. Le Panama a adopté une législation du travail anti-discriminatoire et pris des mesures pour régulariser la situation au regard de l'état civil de personnes qui peuvent en avoir précédemment été privées, leur donnant ainsi accès aux prestations sociales. M^{me} Moss décrit un certain nombre de mesures qui ont été prises pour promouvoir la mise en place de politiques sociales en faveur des jeunes et de l'alphabétisme et pour protéger des catégories de population vulnérables comme les handicapés. Le Panama a été le deuxième pays à ratifier la Convention relative aux droits des personnes handicapées et son Protocole facultatif et, en tant que co-auteur de la

déclaration des Nations Unies sur les droits des populations autochtones, il demeure attaché au droit de ces populations au développement et à l'amélioration de leur situation économique et sociale, libres de toutes les formes de discrimination.

45. Des campagnes d'information du public ont été lancées en vue de sensibiliser le public aux problèmes de la délinquance, de la violence et du crime, devenus grande source de préoccupation au Panama. Les principes constitutionnels relatifs à la punition des mineurs établissent une juridiction pour la protection des mineurs et leur assure un régime spécial de garde, de protection et d'éducation.

46. Les objectifs et les réalisations sur le plan intérieur ont montré les efforts que fait le Gouvernement pour honorer les obligations contractées lors du Sommet mondial sur le développement social en 1995. Le Gouvernement aussi bien que la société civile sont résolus à créer une société plus efficace, plus démocratique et plus participative et à assurer une meilleure qualité de vie à tous les Panaméens.

47. **M. Sen** (Inde) dit que, bien que le rôle de l'emploi productif dans la réalisation des objectifs du sommet mondial sur le développement social aient été largement reconnus, la situation actuelle du monde montre que de nombreuses régions ont souffert d'un ralentissement de leur économie et sont loin de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Un certain nombre de pays en développement sont confrontés au défi d'avoir à conjurer une croissance sans emplois et de concilier les forces du marché et les objectifs d'un programme de travail décent. Des programmes de lutte directe contre la pauvreté sont nécessaires comme mesure de protection sociale. Il faudrait aussi admettre les travailleurs du secteur informel aux systèmes de protection sociale. La dépendance à l'égard de l'agriculture et une forte croissance démographique rendent le plein emploi et l'exercice d'un travail décent encore plus difficiles à réaliser.

48. Le Gouvernement a, au niveau le plus élevé, reconnu la nécessité d'une croissance mieux partagée de nature à élever les revenus des catégories de population les plus pauvres et à générer des emplois décents tout en assurant un accès à des services essentiels comme la santé et l'éducation. La croissance de l'emploi en Inde a atteint 2,6 % entre 1999 et 2000, soit plus que celle de la population. La génération

d'emplois est devenue l'un des objectifs les plus importants des plans de développement économique de l'Inde et on s'est particulièrement appliqué à encourager les activités à fort potentiel d'emploi comme le bâtiment, le transport et l'informatique. Une priorité a également été accordée aux micro- et petites entreprises, qui emploient actuellement 29,5 millions de personnes et contribuent à quelque 35 % de la production manufacturière du pays et à 34 % des exportations.

49. En plus de divers programmes, il faut noter la réalisation de programmes de génération d'emplois et d'élimination de la pauvreté. Il est une autre initiative notable, à savoir le programme national de garantie de l'emploi rural, qui a établi le droit au travail comme droit fondamental : l'équivalent de 100 jours de salaire est accordé à chaque ménage rural, créant ainsi un filet de sécurité sociale, outre que le programme prévoit l'amélioration des infrastructures et des services de santé en milieu rural.

50. L'Inde a récemment ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées, important pas vers l'exécution du mandat constitutionnel de mettre en place une société intégrée. Dans le même ordre d'idées, M. Sen dit que sa délégation soutient le plan international d'action de Madrid et mentionne la création du Conseil national des personnes âgées, qui joue un rôle de consultation et de coordination dans la définition et l'application des politiques et programmes prévus pour les personnes âgées.

51. **M^{me} Sow** (Sénégal) dit qu'en définissant sa stratégie nationale de développement, le Gouvernement sénégalais a porté une attention particulière à l'amélioration des conditions de vie de la population au moyen de diverses stratégies sociales et économiques fondées sur le développement et l'assistance communautaires. Malgré la croissance économique, les indicateurs sociaux dénotent l'existence d'une tension dans les rapports sociaux, due en particulier à l'urbanisation, à l'ajustement social et à la dévaluation, qui tous accentuent les bouleversements dans les structures de la famille et de la société.

52. À cet égard, les recommandations du Sommet mondial sur le développement social, le programme de la première décennie des Nations Unies sur l'élimination de la pauvreté, les objectifs du millénaire pour le développement et le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique ont offert au Sénégal un

cadre de référence pour combattre la pauvreté et ont largement contribué à une certaine amélioration. Néanmoins, l'éradication de la pauvreté demeure très préoccupante. Le Gouvernement a décidé de mettre en place une forte politique économique et sociale visant à améliorer la situation des catégories de population les plus vulnérables et à renforcer la cohésion sociale ainsi que l'intégration dans le cadre du développement. Cette politique est du ressort du ministère de la condition féminine et du développement social, qui a institué des programmes d'action qui doivent être mis en place par les organismes de l'État, les partenaires en développement et autres acteurs sociaux. Dans le cadre de son action contre la pauvreté, le Gouvernement a lancé une série de programmes à long terme en vue de renforcer les mécanismes nationaux pour l'équité et la justice sociale, de coordonner et d'évaluer l'action engagée en faveur des secteurs les plus vulnérables de la société, en particulier des femmes, des enfants et des personnes atteintes du VIH/sida et d'étudier les questions relatives à l'exclusion sociale.

53. Le Sénégal attache une grande importance à la famille et, à cet égard, un certain nombre de mesures ont été adoptées pour assurer la stabilité des structures familiales. Les efforts ont visé les valeurs socioculturelles, le soin dispensé aux personnes âgées dans la famille, les fonds de pension, la création de centres pour le traitement des maladies mentales ainsi que de centres pour l'intégration et la réinsertion sociale des personnes atteintes d'invalidité.

54. Les personnes âgées sont couvertes par un substantiel plan de santé et toutes les personnes atteintes d'invalidité physique ou mentale font l'objet d'une attention appropriée et d'une assistance durable. Le Gouvernement est profondément attaché à l'éradication totale de la pauvreté, mais la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement n'est pas pour demain. En conclusion, M^{me} Sow profite de l'occasion qui s'offre à elle de lancer un appel solennel à tous les pays africains et à leurs partenaires internationaux pour qu'ils poursuivent leurs efforts communs en vue de sortir l'Afrique de son état actuel.

55. M^{me} Halabi (République arabe syrienne) dit qu'au Sommet mondial de Copenhague pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale tous les États ont pris l'engagement de promouvoir l'objectif de plein emploi, sont convenus de la nécessité vitale d'éliminer la pauvreté par des mesures nationales décisives et la

coopération internationale et ont reconnu que stabilité, sécurité, justice et protection des droits de l'homme sont des conditions préalables à l'intégration sociale.

56. Sur cette base, la République arabe syrienne a établi des objectifs nationaux et un calendrier à suivre pour les réaliser. Le dixième plan quinquennal pour le développement (2006-2010), qui forme le pivot de sa politique de développement humain, met l'accent sur la production et le développement économique durable joints à la juste répartition et à l'augmentation continue des revenus et liés aux politiques macroéconomiques, qui mèneront à un certain nombre de réformes institutionnelles et juridiques. L'accent sera mis sur l'amélioration des résultats dans les secteurs relatifs au développement humain et dans les services sociaux, la mise en place d'infrastructures et de programmes de développement régional équilibré, l'atténuation de la pauvreté et la génération de perspectives d'emplois.

57. La politique sociale du Gouvernement syrien est axée sur les jeunes et les adolescents, ce qui est un important outil à l'aide duquel établir la carte de l'avenir en raison des risques sans précédents que courent les jeunes dans un monde qui évolue rapidement. Le Gouvernement s'emploie à adapter l'éducation et la formation de façon à ce que les jeunes soient équipés pour affronter les défis de l'époque, à permettre à la famille de contribuer pleinement à la satisfaction des besoins des jeunes, à étendre les choix et les possibilités d'emploi qui s'offrent aux jeunes et aux femmes tout en éradiquant toutes les formes d'exploitation et à permettre aux jeunes, à tous les niveaux de la société, de prendre part à la vie publique, à la prise des décisions et à la conception de plans et programmes dans les domaines qui les touchent.

58. Un plan national d'action pour la santé et la protection sociale des personnes âgées est en place et un comité interministériel de la protection sociale des personnes âgées a été établi, sous la direction du Ministre de la santé. Un service de protection de la famille a également été établi. La Syrie a récemment signé la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Des mesures pour la protection des personnes âgées, de la famille et des handicapés leur assurent un soutien financier, sanitaire et social, éveillent les consciences et assurent les indispensables travaux de recherche afin de veiller à ce qu'elles mènent une vie décente. Un plan de réseau de protection sociale a également été établi, lié à

l'élaboration de programmes de protection sociale et à la fourniture directe d'une assistance matérielle aux familles dans le besoin.

59. La Syrie attribue une importance particulière à la création d'un environnement porteur pour le développement social. Cependant, le processus compliqué qu'est la réalisation du développement social dépend de facteurs internationaux aussi bien que nationaux. La mise en place d'un environnement porteur dans la région est gêné notamment par l'occupation étrangère, l'instabilité, une politique de siège et d'isolation et de mépris du droit des peuples au développement et à un travail décent. L'intégration sociale et le développement sont incompatibles avec une occupation étrangère de quarante ans, qui a causé la sujétion des Syriens dans le Golan occupé et leur expulsion de leurs demeures et qui les a privés de possibilités d'emploi, d'éducation et de protection de la santé.

60. La délégation syrienne aurait souhaité que le rapport du Secrétaire général sur les buts et objectifs de la suite donnée aux progrès des jeunes dans l'économie mondiale prennent en considération tous les obstacles auxquels sont confrontés des jeunes qui vivent sous l'occupation et que le rapport de 2007 sur la situation sociale du monde ait bénéficié des rapports de l'Organisation internationale du travail concernant l'impact négatif qu'a sur l'emploi une occupation étrangère.

61. **M^{me} Makhumula** (Malawi) dit que la corrélation entre croissance économique, emploi et recul de la pauvreté s'impose de plus en plus à l'esprit. Au Malawi, les secteurs agricoles et informels représentent une importante partie de l'ensemble de l'activité économique et, comme de nombreux jeunes travaillent dans ces secteurs, ils sont étroitement impliqués dans le développement de la politique et l'application des programmes. On leur donne aussi accès au micro crédit.

62. Le gouvernement a adopté la stratégie dite « Malawi Growth and Development Strategy », qui vise à réduire la pauvreté par une croissance économique durable. En plus des programmes d'éducation de type classique, la Malawi s'emploie à promouvoir l'établissement de compétences communautaires ainsi que de centres de développement, connus sous l'appellation de « Village Polytechnics », à l'intention des ménages ruraux

pauvres, en particulier de ceux qui sont dirigés par une femme, des personnes qui ont les plus petits lopins de terres et des « décrochés » de l'école. Des programmes ont aussi été mis en place pour promouvoir un développement intégré par l'intermédiaire de centres ruraux de croissance. Le fonds d'action sociale, les programmes de travaux publics et les programmes d'engrais subventionné ont été adoptés pour démarginaliser les populations rurales et encourager une prise de décision décentralisée.

63. L'adoption de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, que le Malawi a récemment signée et qu'il ne devrait pas tarder à ratifier, donne à la communauté internationale une chance d'améliorer la situation des handicapés. Elle donne aussi l'occasion de grouper les activités relatives au handicap au sein des Nations Unies et d'améliorer les synergies de la Convention, le programme mondial d'action concernant les handicapés et les règles standard relatives à l'égalisation des chances pour les personnes handicapées. Il faudrait aussi simplifier les procédures de présentation de rapports par les États membres.

64. Le Malawi a en place un certain nombre de programmes concernant l'intégration sociale des handicapés. La « Malawi Growth and Development strategy » contient des dispositions spéciales pour les plus vulnérables et les questions de handicap et de vieillissement ont été incorporées dans la politique nationale d'éducation. On aide les handicapés à prendre contact avec les établissements qui proposent aux petites entreprises des prêts à taux préférentiel.

65. En reconnaissance des compétences et de l'expérience que les personnes âgées apportent dans leur travail, à la vie publique et à la famille, on a rédigé une politique nationale à l'intention des personnes âgées dans le but d'accroître leur capacité de productivité, d'indépendance et d'intervention active dans le développement de leur communauté et de l'ensemble du pays. Il y a de plus en plus de personnes âgées à avoir décidé de s'occuper d'enfants rendus orphelins par le VIH/sida. Le Gouvernement reconnaît leur importance à cet égard.

66. **M^{me} Shaidi** (République unie de Tanzanie) dit que la stratégie nationale de son pays pour la croissance et la réduction de la pauvreté est axée sur trois domaines principaux : la réduction de la pauvreté de revenu, l'amélioration de la qualité de la vie et la mise en place d'une bonne gouvernance et la

responsabilisation. En raison de son rôle central dans la prospérité nationale, l'emploi est un élément clef de la stratégie. Le Gouvernement a également ratifié les grandes conventions de l'OIT et revu la législation du travail dans le sens d'une garantie des droits fondamentaux du travail et d'institution de normes de base. Des organismes ont été établis pour fixer le salaire minimum dans chaque secteur. Malgré ces mesures, les niveaux de chômage et de pauvreté n'en finissent pas de monter. C'est pourquoi on a adopté des mesures pour promouvoir les micro financements, les sociétés d'épargne et de crédit et pour assurer une formation professionnelle en matière d'entrepreneuriat et de compétences commerciales. On revoit aussi le cadre juridique pour la formalisation du secteur informel, ce qui donnera à ce secteur accès à des ressources productives.

67. Un tiers de la population, qui représente 68 % de la population active, a entre 15 et 35 ans. Pour leur permettre de contribuer au développement du pays, une politique nationale de la jeunesse est en place, dans le droit fil du programme mondial d'action pour les jeunes, de la Charte de la jeunesse africaine et des objectifs du millénaire pour le développement. Le gouvernement accueille favorablement les recommandations du Secrétaire général dans son rapport sur les buts et objectifs du suivi des progrès des jeunes dans l'économie mondiale. La Tanzanie met déjà en œuvre certaines des recommandations, mais la collecte de données ventilées relativement aux jeunes sera difficile en raison de contraintes de capacités. Entre temps, le gouvernement a élaboré un plan global d'action sur l'emploi des jeunes, plan dans lequel entre aussi un programme VIH/sida.

68. Le mouvement coopératif offre d'excellentes possibilités d'éradiquer la pauvreté. Par diverses formes de coopératives d'emplois, les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les handicapés se sont vu donner accès aux services financiers, ce qui leur permet de financer une petite entreprise, de construire une maison ou d'instruire leurs enfants. Il faut toutefois mettre en place de meilleures capacités pour que le mouvement coopératif ait un plus grand impact.

69. Le gouvernement a mis en place des politiques pour les jeunes, les personnes âgées, les familles et les handicapés. A cet égard, la Tanzanie accueille avec satisfaction l'adoption de la Convention relative aux droits des handicapés. Le processus de ratification a

déjà commencé et un examen des règles relatives à l'emploi des handicapés est en cours.

70. **M. Giorgio** (Érythrée) dit que le gouvernement poursuit ses efforts de remise en état, de reconstruction et de développement de l'infrastructure économique et commerciale du pays par la mobilisation des quelques ressources humaines, matérielles et financières qu'il a. Le gouvernement agit sur la base du principe d'équité et d'égalité dans sa fourniture de services sociaux à toutes les parties du pays. La politique de la jeunesse est intégrée dans la stratégie nationale de développement. Les jeunes sont mobilisés dans un programme national pour prendre part à des projets de développement, comme la construction d'infrastructures, la production de récoltes ou la pêche. Des centres élargis d'instruction et de formation donnent aux jeunes la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires pour faire partie de la population active. En raison de la nature transitionnelle de la situation politique et du fait que les jeunes se voient confier la charge de défendre la souveraineté du pays et son intégrité territoriale, une participation active aux activités de développement a été exigée. Cela a permis au processus de développement, non seulement de se poursuivre à un rythme plus rapide, mais aussi de se développer sur une large base tout en assurant la cohésion sociale. C'est pour cette raison que la délégation de l'Érythrée pense que, bien que la coopération internationale ait un rôle important à jouer, les gouvernements nationaux devraient avoir la liberté de décider en ce qui concerne la mise en œuvre de stratégies qui soient le reflet de conditions et priorités spécifiques.

71. Le gouvernement a institué un système qui vise à soutenir les éléments les plus désavantagés de la société, comme les familles des martyrs, les familles touchées par le VIH/sida, les personnes âgées, les handicapés et les enfants. La politique gouvernementale relative aux handicapés est axée principalement sur le programme communautaire de rétablissement, programme qui s'occupe des personnes handicapées. Commencé comme projet pilote, le programme s'étend maintenant à 32 régions, soit sur 60 % environ du pays. Un atelier orthopédique a fourni des prothèses et autres appareils à plus de vingt mille personnes. Cette politique vise aussi à assurer un accès aux services de santé et de réadaptation, à l'instruction, à la formation professionnelle et autres types d'assistance pour faciliter la mobilité et la

communication. De grands progrès ont été accomplis dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement ; et pourtant de nombreux problèmes structurels demeurent inchangés. Si rien n'est fait pour intensifier la lutte contre la pauvreté et pour en assurer la coordination à tous les niveaux, de nombreux pays, dont l'Érythrée, ne réussiront pas à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015. Il faut que l'agenda mondial du développement soit pleinement exécuté.

72. **M. Ndjoukou** (Organisation internationale du travail) dit que lorsqu'en 2006 le Conseil économique et social a adopté une déclaration ministérielle reconnaissant qu'il faut que tout le monde ait, à un niveau global, un emploi complet, productif et décent. les États membres ont demandé à l'ensemble du système multilatéral d'intégrer cet objectif dans leurs politiques, programmes et activités. 'A cette fin, le Comité de haut niveau pour les programmes du bureau de coordination des directeurs du système des Nations Unies a demandé à l'OIT de prendre l'initiative d'établir la boîte à outils pour l'intégration de l'emploi et d'un travail décent. La boîte à outils est importante, non seulement pour donner plus de cohérence aux politiques, mais aussi pour réaliser les objectifs du millénaire pour le développement, parce qu'on entend par « un travail décent » un travail dans lequel les droits sont protégés, la rémunération acceptable et la protection sociale assurée. Le rôle des coopératives est crucial à cet égard, non seulement en ce qui concerne l'attribution d'un emploi, mais aussi en ce que cela facilite le progrès économique et social de ses membres. La recommandation n° 193 (2002) de l'OIT a fixé les principes qui l'ont guidé à cet égard.

73. L'OIT estime qu'il n'est pas de meilleur moyen d'atteindre l'objectif de travail productif et décent pour les jeunes que son programme pour l'emploi des jeunes qui repose sur trois piliers : i) information sur l'ampleur et les caractéristiques du défi que pose l'emploi des jeunes, accompagnée des mesures à prendre pour y répondre ; ii) des activités promotionnelles et de plaidoyer pour faire prendre conscience du problème et mobiliser l'aide, iii) une assistance technique pour aider les gouvernements ainsi que les organisations d'employeurs et d'employés à mettre en place des politiques cohérentes et coordonnées. Un domaine spécifique du soutien de l'OIT porte sur l'élaboration et l'exécution, dans de nombreux pays, de plan nationaux d'action sur l'emploi des jeunes.

74. Un rapport de l'OIT intitulé « Equality at Work : Tackling the challenges » a examiné l'apparition de nouveaux types de discrimination et d'inégalité dans le travail. L'un d'entre eux concerne l'âge. Dans de nombreux pays, l'allongement de l'espérance de vie ne s'est pas accompagné d'un allongement de la vie active. C'est pourquoi le débat sur l'impact du vieillissement sur le financement de la sécurité sociale dissimule le fait qu'un grand nombre de personnes sont au chômage, inactives ou employées dans le secteur informel au lieu d'exercer un emploi reconnu et de contribuer à un fonds de pension. L'OIT élabore des stratégies innovantes en vue répondre à ce défi et pour contribuer à l'allongement de la vie active dans l'exercice d'un emploi productif et décent. La quarante-deuxième session de la Conférence internationale sur le travail comprendra une discussion générale sur la conception d'un plan d'action efficace pour atteindre ce but.

75. En ce qui concerne la question des familles, les travaux de recherche de l'OIT et son expérience montrent qu'il est important de se pencher sur le conflit travail-famille dans les pays aussi bien en développement que développés. Ce conflit est particulièrement sévère dans les familles pauvres, qui trouvent qu'il est difficile de sortir de la pauvreté par le travail et d'en finir avec la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Les femmes, elles aussi, continuent à voir leur sécurité économique et leur espoir d'égalité menacés par leur rôle de génitrices du fait qu'elles sont confrontées à la discrimination et au licenciement pour être ou pour avoir le potentiel d'être enceintes. Quand elles n'ont pas un travail décent ou qu'elles ne bénéficient pas d'une protection de la maternité, leur santé et celle de leurs enfants risquent d'en souffrir. L'OIT s'emploie à combattre ces réalités et le peu de conscience que l'on en a dans la plupart des pays en développement. Des études par pays ont été faites concernant le mal que les travailleurs ont à subvenir à leurs besoins économiques et à s'acquitter de leurs responsabilités. Un document récent de l'OIT sur une maternité sans danger dégage les domaines prioritaires d'action dans le monde du travail et contribuera au progrès vers la réalisation de l'objectif n° 5 des objectifs du Millénaire pour le développement.

La séance est levée à 17 h 50.